

**Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

1<sup>er</sup> juillet 2025

Date d'Affichage

15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance  
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,  
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ (arrivée à 21h00), Annick  
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît  
LAVARDE, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond  
GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M Jean-Marc VARIN qui donne  
pouvoir à M Benoît LAVARDE, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à  
Mme Maryline VAUTIER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M  
Stéphane LECHANOINE

Monsieur Raymond GIRARD remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°07/11 : RENOUELEMENT POTEAU  
INCENDIE RUE DU MOULIN**

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé des travaux  
de voirie.

Il est nécessaire de prévoir le remplacement du poteau incendie situé rue du moulin.

Deux devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte le remplacement du poteau incendie situé rue du moulin.
- Accepte le devis de l'entreprise VEOLIA pour un montant de 3 070.00 € HT  
soit 3 684.00 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au  
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

|                                                                                     |                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| Le secrétaire de séance<br>Raymond GIRARD                                           | Le Maire<br>Maryvonne RAIMBEAULT                                                     |
|  |  |